



Façonnons l'avenir ensemble : Mise au point du processus de sélection d'un site



Août 2008

nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

Table des matières

03	Les valeurs de la SGDN
04	Une invitation
06	Passer à l'étape suivante
08	Ce que nous demandons
09	Sélection d'un site
11	Encadrer la discussion
14	Faire progresser les connaissances et l'expertise au moyen de la recherche
16	Apprendre des autres
20	Ce que nous prévoyons faire par la suite



Les valeurs de la SGDN

Les principes fondamentaux qui guident nos travaux sont :

L'INTÉGRITÉ

Nous agissons de façon franche, honnête et respectueuse avec tous ceux et celles, sociétés, groupes ou particuliers, qui seront nos interlocuteurs dans l'exécution de notre mandat.

L'EXCELLENCE

Nous n'aurons de cesse de nous assurer que nos analyses, nos processus d'engagements et nos prises de décisions soient garants d'une expertise inégalée, d'une intelligence profonde et d'un instinct novateur.

L'ENGAGEMENT

Nous chercherons la participation de toutes les collectivités d'intérêts et serons réceptifs aux points de vue et perspectives les plus variés. Nous communiquerons avec le public et le consulterons activement, poussant la réflexion et encourageant un dialogue constructif.

LA RESPONSABILITÉ

Nous saurons rendre compte de la gestion avisée, prudente et efficiente des ressources; nous assumerons nos responsabilités entièrement.

LA TRANSPARENCE

Nous nous efforcerons de procéder, communiquer et prendre des décisions de manière ouverte et transparente, afin que la méthode soit bien comprise de tous les Canadiens.

Une invitation

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) s'est engagée à travailler en collaboration avec les citoyens et organisations intéressés, dans notre recherche d'une collectivité informée et consentante qui accueillera les installations requises pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié au Canada. Actuellement, nous sollicitons l'aide des Canadiens pour mettre au point un processus de sélection d'un site.

Le but de ce document est de lancer un mécanisme de dialogue sur cette importante entreprise. Nous sommes sûrs que ce dialogue permettra à la SGDN de préparer une proposition de processus de sélection d'un site, que nous soumettrons ensuite à des essais et que nous validerons avec vous.

Ultimement, cette proposition présentera, entre autres, les moyens par lesquels les collectivités seront invitées à participer au processus de sélection d'un site, les enjeux qui devront être abordés, les critères de sélection d'un site et l'échéancier de mise en œuvre du processus.

Dans le présent document, nous nous sommes inspirés du processus qui a servi à la mise en œuvre de l'étude et auquel plusieurs d'entre vous ont participé, nous proposons des objectifs pour orienter nos travaux, et nous identifions un nombre de considérations, de défis et d'occasions de discussion.

Afin de lancer ce dialogue, nous vous invitons à examiner ces questions :



QUESTION 1

Le cadre des objectifs, principes éthiques et exigences forme-t-il une base solide pour concevoir un processus de sélection d'un site?



QUESTION 2

Comment pouvons-nous nous assurer que le processus de sélection d'un site soit équitable?



QUESTION 3

De quels modèles et expériences devons-nous nous inspirer pour concevoir le processus?



QUESTION 4

Qui doit participer au processus de sélection d'un site et quel rôle chacun devra-t-il assumer?



QUESTION 5

Quelles informations et quels outils faciliteraient votre participation?



QUESTION 6

Y a-t-il autre chose que nous devrions prendre en considération?

Nous espérons travailler avec vous et vous entendre.

Passer à l'étape suivante



Les Canadiens doivent prendre une décision : où allons-nous contenir et isoler à long terme notre combustible nucléaire irradié? La SGDN a besoin de votre aide pour concevoir un processus équitable, éthique et efficace qui permettra de prendre cette décision.

Conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) a été fondée en 2002 par les sociétés productrices d'énergie nucléaire canadiennes. Notre mandat était de mettre au point une méthode pour la gestion sûre à long terme du combustible irradié produit au Canada par les réacteurs nucléaires de production d'électricité et de recherche.

Pour relever ce défi, la SGDN a rencontré des milliers de citoyens de tous les horizons de la société canadienne afin d'entendre leurs arguments. Nous avons parlé avec les gens des collectivités locales et des organisations non gouvernementales locales et nationales, les Peuples autochtones, les politiciens aux niveaux local et national, les experts techniques et sociaux, et les gens de la communauté des affaires. Ils nous ont tous aidés à réfléchir aux nombreuses questions sociales, techniques, économiques, environnementales et éthiques soulevées par ce projet.

La génération actuelle désire aller de l'avant dans le dossier de la gestion du combustible nucléaire irradié, convaincue qu'il serait imprudent et inéquitable envers les générations futures d'attendre plus longtemps. Le dialogue approfondi avec les Canadiens, piloté par la SGDN, a aidé le gouvernement du Canada à décider de la voie à suivre.

Le 14 juin 2007, le gouvernement – suivant les recommandations de la SGDN – a choisi la Gestion adaptative progressive comme meilleur moyen de protéger la population et l'environnement pour la très longue période au cours de laquelle le combustible nucléaire irradié doit être confiné et isolé.

La SGDN s'est vu confier le mandat de la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive au moyen d'un programme de travaux en étapes successives qui s'échelonnent sur plusieurs décennies et qui mènera un jour à l'enfouissement et à la surveillance du combustible nucléaire irradié canadien dans un dépôt géologique en profondeur situé dans une formation rocheuse appropriée.

La SGDN avance sur plusieurs fronts. Nous mettons sur pied une équipe solide tout en renforçant notre structure de gouvernance et nos politiques. Nous continuons à enrichir notre base de recherche technique et sociale pour faire en sorte que nous puissions appliquer les connaissances et l'expertise les plus avancées à tous nos travaux. Nous mettons tout en œuvre pour engager de manière significative les Canadiens intéressés à l'élaboration de notre premier plan quinquennal de mise en œuvre. Nous mettons également au point les mécanismes qui assureront que nous disposerons toujours des sommes nécessaires à cette mise en œuvre.

Nous sommes maintenant prêts à travailler avec les Canadiens à entreprendre l'étape suivante de la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive : concevoir le processus permettant de décider où confiner et isoler le combustible nucléaire irradié canadien.

Où nous en sommes dans la Gestion adaptative progressive : mettre au point un processus de sélection d'un site

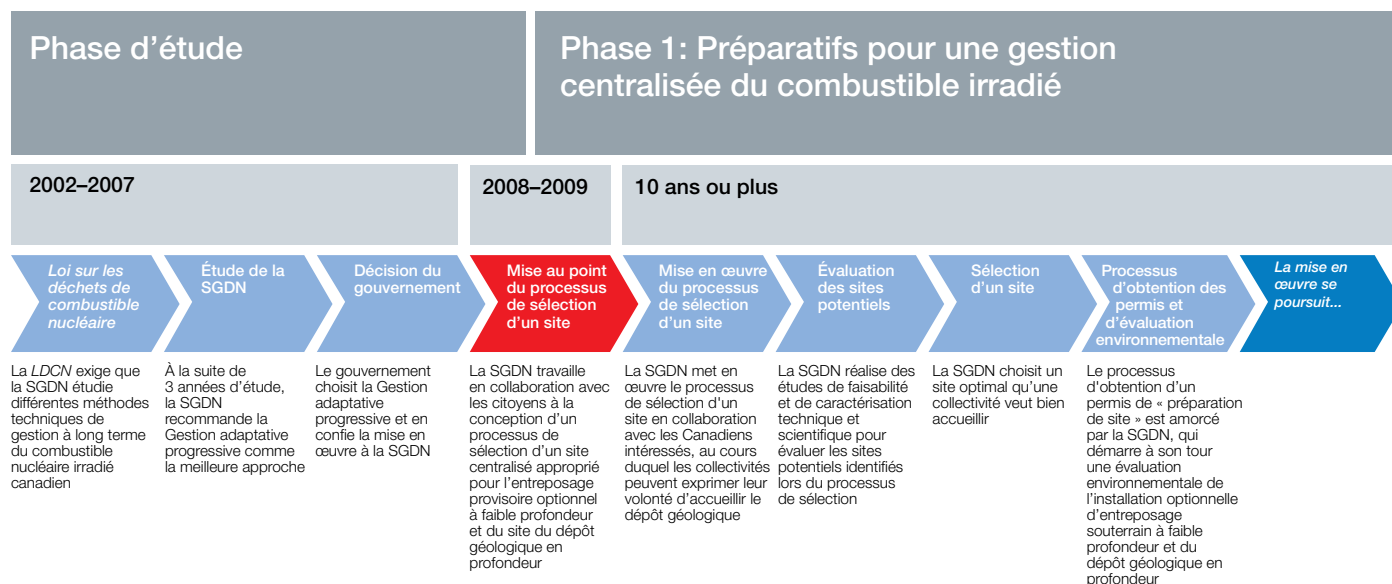
La Gestion adaptative progressive trace la voie pour une gestion sûre et sécuritaire à long terme du combustible nucléaire irradié canadien, qui protégera la population et l'environnement et qui sera équitable envers les générations actuelle et futures. L'objectif final est le confinement centralisé et l'isolation du combustible nucléaire irradié dans un dépôt géologique en profondeur situé dans une formation rocheuse propice.

Cet objectif sera atteint par phases marquées par des décisions clés. La flexibilité dans l'échéancier et l'évolution de la mise en œuvre permettra d'intégrer la recherche, les nouvelles informations et les nouvelles technologies. Cette flexibilité rendra possible l'adaptation au changement dans les priorités sociales, au progrès et à l'innovation technologique, de même qu'aux événements imprévus.

Le processus sera jalonné de points de décision clés par le biais desquels les Canadiens pourront juger si la sûreté est garantie et suggérer ce qu'il y aurait à faire avant d'aller de l'avant avec confiance.

La première décision clé sera de sélectionner un site pour les installations d'entreposage souterrain (optionnelles) et pour le dépôt géologique en profondeur. La tâche consistera à définir, de manière concertée avec les Canadiens, le processus qui mènera à ce choix.

La SGDN invite les Canadiens à travailler avec elle à élaborer un processus de sélection d'un site qui soit ouvert, transparent, équitable et inclusif. Lorsque ce processus aura été mis au point, le travail collaboratif pour le mettre en œuvre et évaluer les sites potentiels identifiés pourrait s'échelonner sur dix ans ou plus avant qu'un choix soit fait.



Ce que nous demandons

La SGDN sollicite votre aide pour élaborer le processus visant à choisir un site pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien.

Les Canadiens nous ont dit qu'ils veulent avant tout s'assurer que le site du dépôt géologique en profondeur sera sûr et sécuritaire. Le processus de sélection du site doit prendre racine dans les valeurs et les objectifs qui sont importants aux yeux des Canadiens. Il doit être ouvert, transparent, équitable et inclusif. Nous croyons aussi qu'il doit être conçu de manière à démontrer aux citoyens de ce pays qu'il respecte les normes scientifiques, professionnelles et éthiques les plus strictes.

La SGDN prend quatre engagements importants concernant l'application d'un tel processus :

- » La décision prise par une collectivité d'héberger le site doit être informée et volontaire.
- » Le site choisi doit satisfaire à des exigences de sûreté qui soient rigoureuses et établies scientifiquement.
- » Par souci d'équité, le processus doit être centré sur les provinces qui participent directement au cycle du combustible nucléaire : le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan. Les collectivités d'autres régions qui manifesteront un intérêt seront également prises en considération.
- » Les collectivités qui décident de participer au processus de sélection d'un site, à titre d'hôtes potentiels, auront le droit de se retirer, en conformité avec les accords conclus entre elles et la SGDN.

Au-delà de ces engagements, plusieurs questions se posent. Qui doit être inclus? Comment les Canadiens peuvent-ils y participer? De quelles informations doit-on tenir compte dans le choix d'un site? Quels spécialistes doivent jouer un rôle? Quels critères doivent orienter la décision? À quelles préoccupations doit-on répondre et quels principes doivent être protégés? Quelles mesures doivent être prises pour assurer la sécurité actuelle et future des Canadiens?

Dans les quelques pages suivantes,

- » Nous décrirons sommairement les caractéristiques envisageables du site et quelques aspects du processus de sélection de ce site.
- » Nous présenterons un cadre dans lequel s'inscriront les objectifs et autres considérations associées à la Gestion adaptative progressive, identifiés par les citoyens dans les dialogues qui ont mené à nos recommandations, afin d'orienter la discussion.
- » Nous décrirons certains défis et certaines possibilités résultant d'autres processus de sélection et de décision et qui pourraient s'avérer importants.

En méditant sur ces informations, nous vous invitons à considérer certaines questions clés.

Nous espérons que ces questions aideront les gens à cerner les enjeux qui leur importent relativement à la sélection d'un site. Nous voulons entendre vos questions, vos idées et vos préoccupations. Le point de vue de chacun compte. Grâce à vos avis et à votre aide, le processus sera conçu et mis en œuvre avec les Canadiens.

Sélection d'un site



Les collectivités qui envisagent d'accueillir le site voudront savoir comment leur bien-être pourrait être touché, incluant les risques qu'elles pourraient encourir, quels avantages elles pourraient en tirer et à quels engagements elles devront se soumettre.

Les Canadiens utilisent l'électricité produite par les centrales nucléaires depuis environ quatre décennies. Le Canada possède actuellement 20 réacteurs commerciaux actifs répartis dans 5 centrales nucléaires situées au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. Ces réacteurs s'alimentent d'uranium fabriqué sous forme de grappes. Une fois épuisées, ces grappes sont dangereuses pour les humains et l'environnement, pour une période indéfinie. Elles doivent être gérées adéquatement.

Le Canada possède approximativement deux millions de grappes de combustible irradié et en produit environ 85 000 additionnelles chaque année. Nous prévoyons qu'environ 3,6 millions de grappes de combustible irradié seront produites si chacune des centrales nucléaires existantes demeure active pour la durée de vie prévue de 40 années.

Actuellement, les grappes de combustible irradié sont stockées de façon sûre dans des installations autorisées situées sur le site des centrales nucléaires canadiennes. Les collectivités qui hébergent ces installations comprennent qu'il s'agit d'une situation temporaire et qu'on a depuis toujours prévu que la gestion à long terme du combustible irradié se ferait dans une installation conçue spécialement à cet effet.

Par le moyen de la Gestion adaptative progressive, les grappes de combustible irradié seront ultimement emprisonnées dans des contenants de longue durée, transportées au site choisi et placées dans un dépôt géologique en profondeur.

Bien que les études techniques suggèrent que de grandes portions du Canada possèdent des formations rocheuses potentiellement propices pour accueillir un dépôt géologique en profondeur, des facteurs scientifiques, techniques, sociaux, éthiques, économiques et environnementaux doivent aussi être pris en compte avant de choisir un site pour le dépôt.

Ce site occupera un espace d'approximativement 2 kilomètres par 3 kilomètres. Sous terre, l'aire du dépôt sera d'environ 1,8 kilomètre carré. Il sera constitué d'un réseau de tunnels horizontaux et de chambres excavés dans une roche stable à une profondeur d'approximativement 500 à 1000 mètres. Une fois en place, le combustible irradié sera surveillé pour confirmer la sûreté et le bon fonctionnement du dépôt jusqu'à qu'une décision soit prise pour le refermer. Il sera possible de récupérer le combustible irradié jusqu'au moment où une société future décidera de le fermer de façon permanente et choisira la méthode appropriée et la durée d'une surveillance post-fermeture.

Les gens s'intéresseront de près au choix du site, au transport du combustible irradié jusqu'au site et aux moyens pris pour en garantir la sûreté et la sécurité. Les collectivités qui envisagent d'accueillir le site voudront savoir comment leur bien-être pourrait être touché, incluant les risques qu'elles pourraient encourir, quels avantages elles pourraient en tirer et à quels engagements elles devront se soumettre.

Les collectivités voudront aussi bénéficier d'informations à

jour concernant le combustible irradié qui y sera déposé. Nous publierons régulièrement des informations sur les inventaires courants et potentiels de combustible irradié. Reconnaisant la possibilité que l'industrie prenne des décisions qui pourraient influencer sur la quantité de combustible irradié à gérer dans le futur, de même que sur ses caractéristiques, nous exercerons une surveillance continue, examinerons et encouragerons une vaste discussion sur les nouveaux progrès, afin d'ajuster nos plans au besoin.

La sélection du site doit par conséquent faire l'objet d'un dialogue et d'une réflexion consciencieuse. Nous prévoyons que l'élaboration du processus de sélection devra inclure plusieurs aspects, dont les suivants :

» les objectifs du processus de sélection d'un site et les principes qui devront s'appliquer;

- » les étapes importantes du processus de sélection d'un site;
- » les facteurs et les critères qui permettront de prendre les décisions dans la sélection d'un site;
- » la manière dont on entendra respecter les perspectives et le savoir traditionnel des Autochtones;
- » la façon dont l'information sera communiquée et partagée;
- » les études requises à chaque étape;
- » la façon de travailler en collaboration tout au long du processus.



Encadrer la discussion



Contrôles réglementaires :

Les processus réglementaires exigeront qu'une démonstration sans faille de la sûreté du dépôt géologique en profondeur et de l'installation facultative de stockage à faible profondeur ait été faite. Le résultat du processus de sélection d'un site, comme tous les aspects de la Gestion adaptative progressive, doit respecter ou dépasser toutes les normes et exigences réglementaires en matière de santé, sûreté et sécurité de la population et de l'environnement.

Au cours des conversations tenues avec les Canadiens pendant la phase d'étude de nos travaux, nous avons entendu que la méthode de gestion du combustible nucléaire irradié canadien devait répondre à un cadre d'objectifs et de caractéristiques. Ce cadre peut nous aider à mettre au point le processus de sélection d'un site et à orienter sa mise en œuvre.

Objectifs

Le processus de sélection d'un site doit permettre à la Gestion adaptative progressive d'atteindre les objectifs fixés par les citoyens :

Équité – Assurer l'équité (sur le fond et sur la forme) dans la répartition des coûts, des avantages, des risques et des responsabilités, au sein de la génération actuelle et entre les générations.

Santé et sécurité de la population – Protéger la santé de la population contre le risque d'exposition à des matières radioactives ou dangereuses et contre les risques de blessures ou de décès résultant d'accidents.

Santé et sécurité des travailleurs – Protéger les travailleurs contre les dangers liés à la gestion du combustible nucléaire irradié et les réduire au minimum.

Bien-être des collectivités – Assurer le bien-être de toutes les collectivités ayant un intérêt commun.

Sécurité – Assurer la sécurité des installations, des substances nucléaires et de l'infrastructure.

Intégrité environnementale – Assurer le maintien de l'intégrité environnementale à long terme.

Viabilité économique – Assurer la viabilité économique du système de gestion des déchets tout en contribuant à l'essor de l'économie locale.

Adaptabilité – Maintenir une capacité d'adaptation au fil du temps en fonction de nouvelles connaissances et conditions.

Parmi ceux-ci, les gens considèrent que la sûreté, la sécurité et l'équité sont des objectifs primordiaux : la méthode de gestion doit garantir la sûreté et la sécurité de la population, des collectivités et de l'environnement, et elle doit paraître sûre et sécuritaire aux yeux des générations présente et futures.

QUESTION 1

Le cadre des objectifs, principes éthiques et exigences forme-t-il une base solide pour concevoir un processus de sélection d'un site?

À votre avis, à quel point le cadre prend-il en considération les défis posés par la sélection d'un site? Couvre-t-il tous les aspects importants? Aura-t-il un sens pour les participants? Favorise-t-il la responsabilisation des gens qui en assurent la mise en œuvre?

Caractéristiques

Le processus de sélection d'un site doit correspondre aux caractéristiques jugées importantes par les Canadiens pour tout processus de sélection de site :

- » Il doit être ouvert, inclusif et équitable pour toutes les parties, accordant à tous ceux qui ont un intérêt pour la question l'occasion d'exprimer leur point de vue et de le voir pris en compte.
- » Il doit garantir que les groupes les plus susceptibles d'être touchés, notamment par le transport, soient accordés l'occasion d'exprimer leur point de vue et de le voir pris en compte, et reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour présenter leurs arguments de façon efficace.
- » Il doit respecter tous les droits, traités et revendications territoriales des Autochtones.
- » Il ne doit pas permettre à ceux qui prennent les décisions ou font des recommandations de se laisser influencer par des conflits d'intérêts, des avantages personnels ou des préjugés.
- » Il doit être éclairé par les meilleures connaissances pertinentes à la prise de décisions ou à la formulation de recommandations, en particulier dans les domaines des sciences naturelles, des sciences sociales, du savoir traditionnel autochtone, de l'éthique et des développements technologiques.

**Une question d'éthique**

Le processus de sélection d'un site doit être conçu de façon à :

- respecter la vie sous toutes ses formes et réduire au minimum le tort causé aux êtres humains et aux autres créatures sensibles;
- respecter les générations futures d'humains, des autres espèces et de la biosphère en général;
- respecter les peuples et les cultures;
- promouvoir la justice entre les groupes, les régions et les générations;
- être équitable envers toutes les personnes touchées, particulièrement envers les minorités et les groupes marginaux;
- respecter les valeurs et interprétations apportées par les différents individus et groupes au dialogue et aux autres moyens de collaboration.

QUESTION 2

Comment pouvons-nous nous assurer que le processus de sélection d'un site soit équitable?

La Gestion adaptative progressive cherche à assurer l'équité dans la répartition des coûts, des avantages, des risques et des responsabilités au sein de la génération actuelle et entre les générations. À votre avis, comment peut-on assurer le mieux l'équité du processus de sélection d'un site?

- » Il doit respecter le principe de précaution, qui cherche à éviter les dommages et les risques de dommages et qui nécessite une justification éthique pour tout dommage inévitable.
- » Il doit avoir pour résultat que ceux qui pourraient être exposés aux dommages ou aux risques de dommages, ou à d'autres pertes ou contraintes, seront consultés de façon adéquate et accepteront de plein gré ce qui leur est proposé.
- » Il doit prendre en considération les coûts, les dommages, les risques et les avantages possibles de la décision de sélection d'un site, y compris les coûts financiers, physiques, biologiques, sociaux, culturels et éthiques.
- » Il doit garantir que ceux qui bénéficient le plus de l'énergie nucléaire (dans le passé, le présent et possiblement l'avenir) absorberont les coûts et les risques liés à la gestion du combustible irradié et des autres matières nucléaires.
- » Il doit prendre en considération les facteurs scientifiques et techniques qui pourraient contribuer à la sûreté.
- » Il doit s'assurer que la mise en œuvre de la méthode respectera les aspirations sociales, culturelles et économiques des collectivités touchées.

Faire progresser les connaissances et l'expertise au moyen de la recherche

Comme pour toutes les décisions reliées à la Gestion adaptative progressive, le processus de sélection d'un site doit prendre en compte les meilleures connaissances disponibles. La SGDN cherche constamment à accroître son expertise et à explorer les nouvelles idées par le biais de deux programmes solides et complémentaires de recherche technique et sociale. Cette recherche contribuera à un choix de site équitable et sûr.

Recherche-développement technique de la SGDN

La SGDN s'engage à maintenir un programme riche et solide de recherche-développement pour en apprendre davantage sur les technologies reliées à la gestion à long terme du combustible irradié et soutenir l'élaboration concertée du processus de sélection d'un site.

En 2007, nous avons accepté la responsabilité de la gestion et de la direction de tous les aspects du programme de recherche technique canadien sur le combustible nucléaire irradié. Ces travaux sont axés sur l'entreposage du combustible irradié et de l'ingénierie de son dépôt, les géosciences, l'évaluation de la sûreté et le soutien technique à l'élaboration du processus de sélection d'un site.

Plus de 20 contrats pluriannuels de recherche-développement technique précédemment détenus par Ontario Power Generation ont été transférés à notre organisation. Des ententes avec plusieurs universités canadiennes appuient le programme de recherche. De plus, la SGDN collabore étroitement avec les programmes et organisations de gestion du combustible nucléaire irradié d'autres pays. Nous accordons aussi notre soutien aux projets conjoints de recherche par l'entremise de la participation du Canada à l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE.

Nos travaux à court terme sont axés sur la mise au point de moyens pour réaliser l'évaluation technique des sites potentiels. Ceci inclut l'exploration des facteurs scientifiques et techniques qui peuvent aider à déterminer si un site est apte à accueillir un dépôt géologique en profondeur et à protéger la population, les autres formes de vie et la biosphère en général, pour une durée indéfinie. Ces facteurs sont, entre autres, les aspects géotechniques et sismiques, les caractéristiques des eaux souterraines, l'utilisation du sol, les infrastructures de transport, etc.

Nos travaux continuent également à renforcer notre compréhension de l'aspect sûreté d'un dépôt géologique et à mettre au point des modèles conceptuels de dépôts.

Au cours de nos travaux, nous continuerons d'axer nos efforts sur le renforcement de nos ressources humaines pour faire en sorte que nous ayons la capacité de diriger la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive.

La recherche sociale de la SGDN

La mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive requiert une compréhension des nombreuses questions et préoccupations sociales associées à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Nous devons apprendre comment communiquer avec un public diversifié et comment l'engager à prendre des décisions à nos côtés. Comprendre les besoins et attentes des gens, et faciliter une collaboration authentique à long terme exige des efforts soutenus. Au cours des quelques années qui suivront, nos recherches sociales couvriront un vaste éventail de sujets et prendront plusieurs formes. En ce qui a trait à la sélection d'un site, ces recherches aideront à faire en sorte que le choix du site soit sûr et équitable.

À cette fin, nous travaillons en collaboration avec des experts à sopeser les préoccupations sociales et éthiques jugées importantes par les citoyens. Cela inclut apprendre de l'expérience des autres par l'entremise d'études de cas de sélection de sites et de processus semblables, tant au Canada qu'à l'étranger. Nous continuerons à étudier les nouvelles méthodes de dialogue, de collaboration et de résolution de conflit. Nous apprendrons davantage à bâtir la capacité de dialogue des participants. Nous étudierons les moyens de combiner – lors de la prise de décision – le savoir traditionnel autochtone et les connaissances tirées de la recherche dans les sciences naturelles et sociales. Et nous continuerons à jauger l'évolution des valeurs des Canadiens reliées à la gestion du combustible nucléaire irradié canadien. Un secteur clé de la



L'acquisition continue de connaissances au moyen de la recherche et du développement et le suivi de nouvelles tendances et connaissances sont des éléments importants d'un processus décisionnel éclairé adapté à la mise en œuvre d'une méthode de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

recherche concernera les méthodes pour assurer le bien-être des collectivités éventuellement touchées tout au long du processus de sélection d'un site et par la suite.

Nous savons que ces questions ne peuvent être comprises et abordées que grâce à un dialogue avec les personnes intéressées et potentiellement touchées par la sélection du site et d'autres aspects clés de la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive. Nous sommes sûrs que les produits et les connaissances issus de nos recherches « de bureau » seront bénéfiques à tous ceux qui participeront à nos activités d'engagement.

Nous continuons, par exemple, à rejoindre les Canadiens au moyen de notre site Web et de nos documents de communication conçus spécifiquement à cet effet. Nous sollicitons des points de vue diversifiés sur les questions clés de la mise en œuvre à travers des échanges avec des groupes de leaders d'opinion dans les collectivités des quatre provinces nucléaires. Plusieurs personnes contribuent à nos recherches sociales par l'entremise de Forums de citoyens concernant la SGDN et la gestion des déchets nucléaires. Nous sommes également impatients d'engager les jeunes Canadiens dans nos travaux à venir.

Finalement, la SGDN continue de participer, en collaboration avec les programmes de gestion des déchets nucléaires d'autres pays et d'organisations telles que l'OCDE, à des initiatives internationales concernant les nouvelles méthodes et les meilleures pratiques en matière d'engagement du public.

La SGDN publie ses recherches et affiche des rapports sur www.sgdn.ca/rapportstechniques.



LES ATTENTES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE : les Canadiens nous ont dit qu'ils souhaitent que la SGDN :

- » continue à développer de nouvelles connaissances
- » informe le public des innovations émergentes
- » sollicite des vérifications par des tiers pour assurer la confiance à son endroit
- » tienne compte de ce qui se fait à l'étranger
- » mette à contribution les meilleures connaissances et compétences
- » évalue ses actions en comparaison avec des balises indépendantes
- » communique dans un langage simple et non technique
- » engage le public dans le processus décisionnel

Apprendre des autres

Pour amorcer notre réflexion sur l'élaboration d'un processus de sélection d'un site pouvant accueillir le combustible nucléaire irradié canadien, nous adoptons le point de vue voulant qu'un processus qui sera mis en œuvre au Canada doit être conçu par des Canadiens. Lors de la phase d'étude de nos travaux, les citoyens nous en ont dit beaucoup concernant leurs préoccupations et leurs attentes.

En même temps, les expériences de sélection de sites d'ici et de l'étranger – pour la gestion de déchets nucléaires et autres substances dangereuses, de même que certains autres processus décisionnels comparables – nous offrent un aperçu des défis à venir, de même que de ce qui pourrait se dérouler sans problème. Globalement, ces expériences semblent confirmer le mérite d'un processus canadien de sélection d'un site dans une collectivité hôte informée et volontaire qui passe par la collaboration et qui prend en considération les aspects à la fois techniques, sociaux, environnementaux et sociaux.

Voici certains défis et occasions qui pourraient être importants de considérer :

Être inclusif

Les Canadiens nous ont dit que le succès du processus de sélection d'un site reposait sur une collaboration ouverte et équitable, à toutes les étapes de ce processus, avec toutes les collectivités hôtes potentielles et autres personnes et organisations intéressées. À un certain moment, le processus devra s'axer sur les collectivités candidates et, ultimement, sur la collectivité choisie. Comment pouvons-nous faire en sorte que le processus de sélection d'un site engage les bonnes personnes aux bons moments, sans que personne n'en soit injustement écarté? La participation suppose également de grandes responsabilités de la part des participants. Nous sollicitons l'avis des Canadiens afin de cerner ces responsabilités et faire en sorte qu'elles soient partagées et appliquées équitablement.



Quelques défis et occasions :

- » être inclusif
- » définir ce qu'est une « collectivité »
- » évaluer l'acceptation de la collectivité
- » faire preuve d'équité
- » équilibrer l'acceptation sociale et les autres facteurs
- » prévoir un temps et une flexibilité suffisants pour compléter le processus
- » tirer profit du savoir traditionnel et des processus autochtones
- » renforcer les capacités des collectivités
- » partenariats
- » assurer la transparence du processus décisionnel
- » assurer le bien-être de la collectivité
- » gestion des risques et des impacts
- » faire un examen visible et adéquat
- » rendre les informations disponibles et accessibles

QUESTION 3

De quels modèles et expériences devons-nous nous inspirer pour concevoir le processus?

Les défis et les occasions liés à la sélection d'un site nous poussent à continuer à trouver des exemples, des cas et des modèles dont nous pouvons tirer des enseignements. À votre avis, quels expériences et modèles seraient les plus pertinents à considérer et à appliquer lors de l'élaboration du processus de sélection d'un site?

Définir ce qu'est une « collectivité »

Nous voulons faire en sorte que les gens et les collectivités puissent participer à tous les aspects de la décision de sélection d'un site qui pourraient les toucher. Il sera important de déterminer ce que le terme « collectivité » signifie et qui est le mieux placé pour parler en son nom. Doit-on définir une collectivité de manière étroite et seulement d'après ses frontières politiques, telles que les limites d'une municipalité, ou faut-il la définir selon des paramètres d'activité économique et inclure les régions limitrophes?

Évaluer l'acceptation de la collectivité

Nous croyons que toute collectivité qui accueillera un jour les installations de gestion des déchets nucléaires doit le faire de manière volontaire. Il sera important de préciser comment évaluer le consentement d'une collectivité qui exprime un intérêt. De quelles façons les collectivités hôtes potentielles peuvent-elles prouver qu'elles ont la permission et la confiance de leurs résidents lorsqu'elles songent à proposer leur candidature? Comment pouvons-nous tenir compte des besoins des générations futures lorsque nous considérons l'intérêt exprimé par une collectivité?

Faire preuve d'équité

L'équité demande que toute collectivité qui exprime une volonté d'accueillir les installations le fasse de manière libre et éclairée. Cela signifie que la collectivité dispose des informations dont elle a besoin pour évaluer comment elle pourrait être touchée par la décision, et qu'elle n'est pas aveuglée par des considérations économiques. Les décisions clés doivent être prises par l'entremise d'une participation pleine et volontaire. Quels sont les meilleurs moyens d'y arriver?

Équilibrer l'acceptation sociale et les autres facteurs

Si plus d'une collectivité souhaite accueillir le site, comment choisira-t-on entre elles? Chaque emplacement aura probablement des avantages qui lui sont uniques. Un emplacement pourrait être plus près des lieux actuels où sont stockés les déchets, mais pourrait nécessiter des efforts d'ingénierie plus importants pour garantir la sûreté des installations. L'appui des résidents d'une collectivité pourrait être plus grand, mais plus de recherche technique serait peut-être requise pour s'assurer que les caractéristiques physiques du site sont adéquates.

Prévoir un temps et une flexibilité suffisants pour compléter le processus

Le processus de sélection d'un site se déroulera sur plusieurs années et le résultat ne sera connu qu'à la fin. La création de relations et de partenariats durables, le renforcement de la capacité de participer des citoyens et des collectivités, le processus décisionnel et bien d'autres aspects de la sélection d'un site prendront du temps et les enjeux, la situation politique, les politiques et les gens auront changé. Comment le processus peut-il demeurer flexible et s'ajuster aux circonstances changeantes tout en évitant de stagner?

QUESTION 4

Qui doit participer au processus de sélection d'un site et quel rôle chacun devra-t-il assumer?

Nous croyons que différentes personnes et collectivités voudront et devront être impliquées dans le processus de sélection. De même, la participation au processus de sélection d'un site suppose d'importantes responsabilités. Qui d'après vous devrait participer et quel devrait être le rôle de chacun?

Tirer profit du savoir traditionnel et des processus autochtones

Nous sommes conscients de ce que peuvent nous apporter les connaissances et perspectives particulières des Peuples autochtones dans la compréhension des effets que peuvent avoir nos actions sur les gens et leur environnement, tant aujourd'hui que dans l'avenir. Comment les détenteurs du savoir traditionnel autochtone peuvent-ils participer au processus de sélection et partager efficacement leur savoir dans le respect?

Renforcer les capacités des collectivités

Les gens et les collectivités doivent disposer des moyens nécessaires pour participer au processus. Des groupes différents auront leurs propres exigences, idées et façons de faire les choses. Le temps et les ressources dont auront besoin les collectivités hôtes potentielles auront une importance particulière pour faire des choix éclairés. Nous devons comprendre les exigences des participants et trouver les outils qui pourront contribuer à leur participation. Quelles suggestions avez-vous pour faire en sorte que les gens soient bien outillés pour participer?

Partenariats

L'expérience suggère que nouer des relations et des partenariats durables est essentiel au succès d'un processus de sélection d'un site. Cela demande du temps et des efforts, mais les bénéfices peuvent varier du partage d'informations et de ressources jusqu'à l'établissement de la confiance et l'amélioration de la communication. Quels sont les ingrédients essentiels pour bâtir de véritables relations et partenariats? Quels types d'ententes doivent être conçus?

Assurer la transparence du processus décisionnel

Nous reconnaissons que la transparence du processus est vitale pour mériter et maintenir la confiance des collectivités et des autres participants dans le processus. Quelles seraient les meilleures façons d'assurer que les points de décision, les rôles et les obligations, de même que les engagements pris sont clairs et bien compris par ceux qui pourraient être touchés?

Assurer le bien-être de la collectivité

Nous nous engageons à assurer que toute collectivité qui décidera d'accueillir les installations verra une amélioration de sa situation. Le bien-être d'une collectivité peut être touché d'une multitude de façons, de l'utilisation traditionnelle du sol jusqu'au développement économique et la cohésion socioculturelle. Il sera important de saisir dans quelle mesure une collectivité peut être affectée par sa décision et de faire en sorte qu'elle en tienne compte avant de procéder. Quels processus doivent être mis en place pour que la collectivité continue de tirer avantage des installations même dans un avenir éloigné? Comment peut-on résoudre les conflits potentiels et concilier les différentes perspectives?

QUESTION 5

Quelles informations et quels outils faciliteraient votre participation?

Nous nous engageons à faire en sorte que les gens et les collectivités aient suffisamment d'information et l'accès aux outils et méthodes appropriés pour participer pleinement et efficacement au processus de sélection. Quelles informations et quels outils seront essentiels pour participer constructivement au processus?

Gestion des risques et des impacts

Il faudra concevoir un moyen pour gérer les risques et impacts possibles du développement et de l'exploitation du site. Puisque le programme s'échelonne sur une très longue période et étant donné les risques et les avantages anticipés, le défi de choisir les mesures d'atténuation, de surveillance et de compensation des effets potentiels sera important. Comment le processus de sélection d'un site peut-il en tenir compte?

Faire un examen visible et adéquat

Sachant qu'un examen expert et indépendant des décisions clés qui seront prises au cours de la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive, incluant les décisions prises pendant le processus de sélection d'un site, peut aider à démontrer que le processus veille à et protège l'intérêt du public dans le processus. Qu'est-ce qui doit être fait pour assurer une telle contre-expertise?

Rendre les informations disponibles et accessibles

Pour participer de manière constructive, les gens et leurs collectivités doivent être renseignés sur la Gestion adaptative progressive et les incertitudes inévitables associées à la planification sur d'aussi longues périodes. L'information doit être disponible non seulement pour assurer la sûreté et l'équité, mais également pour répondre aux questions des gens et leur donner les moyens de prendre part au dialogue. Nous aimerions connaître ce qui préoccupe le plus les gens au sujet de la sélection d'un site, quelles autres recherches et informations pourraient faciliter leur participation et quelles informations leur donneraient l'assurance que le choix du site sera sûr et qu'il aura été fait équitablement.

Voilà quelques-unes des idées qui ont émergé de l'expérience d'autrui et de nos précédents dialogues avec les Canadiens. En commençant à discuter de l'élaboration du processus de sélection d'un site, ces défis et occasions, et d'autres qui surgiront sûrement, méritent l'attention d'un segment représentatif de la société qui commentera sur le processus de sélection d'un site avec des perspectives nombreuses et variées.

Ce que nous prévoyons faire par la suite

QUESTION 6

Y a-t-il autre chose que nous devrions prendre en considération?

Les questions posées dans ce document représentent le point de départ de la discussion sur l'élaboration du processus de sélection d'un site pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien. Nous aimerions entendre et discuter de toute question ou idée à ce sujet qui pourrait vous paraître importante.

Élaborer le processus de sélection d'un site doit prendre la forme d'une conversation sur la façon dont les Canadiens se réuniront pour prendre une décision délicate – où doit-on installer un dépôt géologique en profondeur pour gérer à long terme le combustible nucléaire irradié canadien?

Fondamentalement, le succès du processus de sélection d'un site fera en sorte que les valeurs et les objectifs de toutes les personnes impliquées et concernées seront pris en compte et reflétés dans le choix qui sera fait.

Les Canadiens nous ont dit que le succès de tout processus de sélection d'un site était relié en partie à l'assurance que toute personne désirant participer sache que ses questions et préoccupations les plus importantes soient comprises et influenceront les décisions qui seront prises.

Un bon processus en est un qui soit élaboré en concertation avec les citoyens – de manière ouverte, inclusive et transparente – par une discussion comme celle que nous désirons lancer par ce document.

Cette discussion mènera d'abord à l'élaboration d'un processus préliminaire de sélection d'un site qui inclura :

- » les moyens par lesquels les collectivités seront invitées à exprimer leur intérêt à mieux connaître le processus et à savoir comment y participer;
- » les questions à aborder et l'ordre dans lequel elles seront traitées;
- » les critères préliminaires de sélection d'un site;
- » un programme de conscientisation, d'information et d'éducation;
- » un ensemble de politiques, de pratiques, de structures et de dispositions qui seront nécessaires au soutien du processus de sélection d'un site;
- » un programme supplémentaire de recherche, au besoin;
- » l'échéancier de la mise en œuvre.

Nous soumettrons à l'évaluation, et à la validation par les Canadiens intéressés, le processus préliminaire et nous entamerons ensuite sa mise en œuvre en concertation avec eux.

Apportez votre contribution pour qu'ensemble nous puissions concevoir un processus de sélection d'un site qui sera bon pour le Canada. Joignez-vous au dialogue en vous inscrivant sur notre site Web : www.sgdn.ca.

**Société de gestion des
déchets nucléaires**

22, avenue St. Clair Est
6e étage
Toronto (Ontario)
M4T 2S3 Canada
Tél. 416.934.9814
Sans frais 1.866.249.6966
www.sgdn.ca

